



**HAL**  
open science

## Les dépôts alimentaires de Rennes-Condote, témoignages de rituels célébrés en contexte privé?

Sébastien Lepetz, Dominique Pouille, Françoise Labaune-Jean

### ► To cite this version:

Sébastien Lepetz, Dominique Pouille, Françoise Labaune-Jean. Les dépôts alimentaires de Rennes-Condote, témoignages de rituels célébrés en contexte privé?. Lepetz S., Van Andringa W. dir. Le sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires., Muséum d'Histoire Naturel de Paris, 2002, Montagnac, France. hal-02413395

**HAL Id: hal-02413395**

**<https://inrap.hal.science/hal-02413395>**

Submitted on 16 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les dépôts alimentaires de Rennes-*Condate*, Témoignages de rituels célébrés en contexte privé ?**

*in*

**Lepetz, Pouille 2008 :** LEPETZ (S.), POUILLE (D.).- « Les dépôts alimentaires de Rennes-*Condate*, témoignages de rituels célébrés en contexte privé? » dans S. Lepetz, W, Van Andringa (éd.), *Le sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, actes de la table ronde tenue au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris en 2002, Editions Monique Mergoïl, Montagnac 2008.

# Les dépôts alimentaires de Rennes-*Condate*, témoignages de rituels célébrés en contexte privé ?

Sébastien Lepetz<sup>1</sup>, Dominique Pouille<sup>2</sup> avec la coll. de Françoise Labaune<sup>3</sup>

En étudiant le dossier archéologique de *Condate Riedonum*, chef-lieu de la cité des Riedons, on remarque à plusieurs reprises la découverte de récipients entiers contenant parfois des ossements animaux fragmentés. À l'exception d'un seul sans doute écrasé et bouleversé postérieurement à sa mise en terre, tous ceux qui s'apparentent de manière incontestable à ce groupe ont été retrouvés en position verticale, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de dépôts intentionnels. Lorsque leur contexte environnant est bien cerné, on note qu'ils sont généralement situés à proximité d'habitats. Bien que le lien précis qui relie les uns et les autres soit difficile à établir, il nous a paru intéressant d'examiner en détail l'ensemble des données disponibles, afin d'essayer de comprendre la signification de tels gestes et leur relation éventuelle avec un rite domestique.

Il faut avant tout autre chose revenir sur la notion de dépôts, car celle-ci, lorsqu'elle est mal comprise, est souvent à l'origine d'une perte d'information importante. On doit en effet distinguer, dans l'approche archéologique, les éléments directement concernés par le dépôt, par les gestes rituels, de ceux qui le sont moins. Dans bien des cas, il est abusif de parler de dépôts de céramique lorsque l'objet du dépôt est en vérité constitué par les produits contenus dans la céramique tels des parfums, de l'huile, des liquides ou des morceaux de viande, ceux-ci ayant d'ailleurs souvent disparu. Ce même constat peut être effectué dans l'analyse des sépultures où l'on confond parfois les rites avec leur manifestation. Il est donc essentiel de fouiller finement l'intérieur des vases et de garder leur contenu, que ce soit des ossements animaux ou des denrées brûlées de manière à ne pas se priver de l'objet même du dépôt. Et c'est bien la nature du contenu qui permettra ou non de parler de rituel. Les exemples qui suivent, y compris les plus anciens, illustrent parfaitement l'intérêt qu'il y a à s'occuper de tels vestiges.

Le premier témoignage indiscutable de récipients enterrés contenant des ossements animaux provient de la fouille du Campus de la Place Hoche effectuée en 1991<sup>4</sup>.

En 1994, à quelques dizaines de mètres de là, plusieurs autres dépôts similaires furent exhumés sur le site du Parking de la Place Hoche<sup>5</sup>. En 1998, lors des recherches précédant la construction de la station de métro de la Place Sainte-Anne, deux autres cas furent recensés<sup>6</sup>. Enfin, tout récemment, en 2004, lors de la fouille du site de La Visitation, une découverte similaire a été signalée<sup>7</sup>.

Bien qu'étant fort peu documentées, il convient également de prendre en compte deux découvertes anciennes de vases s'apparentant peut-être à ce type de dépôt. Ces derniers ont été trouvés en 1846, rue d'Antrain, ainsi qu'en 1872, rue d'Echange<sup>8</sup>.

Tous ces points de découverte séparés d'à peine 300 m sont localisés dans la partie nord de la ville antique, dans des quartiers qui seront en grande partie abandonnés à l'époque tardive lors de l'édification du *castrum* (fig. 1).

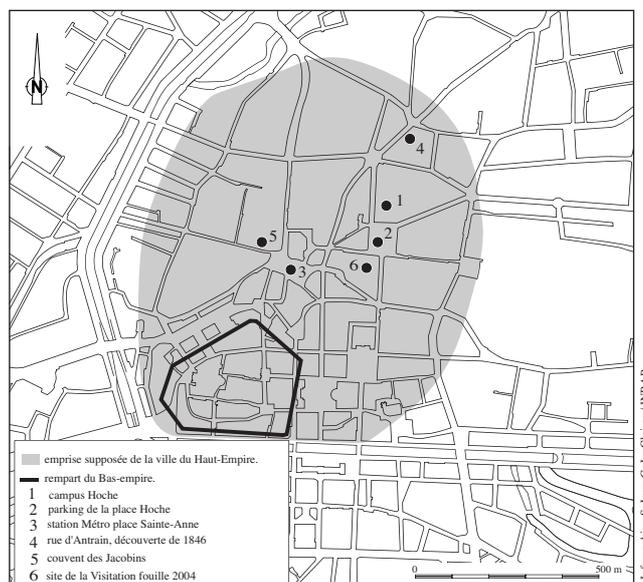


Fig. 1 : Localisation des sites mentionnés dans la ville.

<sup>1</sup> CNRS, UMR 5197.

<sup>2</sup> INRAP, UMR 6566 du CNRS.

<sup>3</sup> INRAP, UMR 6566 du CNRS.

<sup>4</sup> Pouille 1991, pp. 17-19 ; Pouille 2002, pp. 182-183.

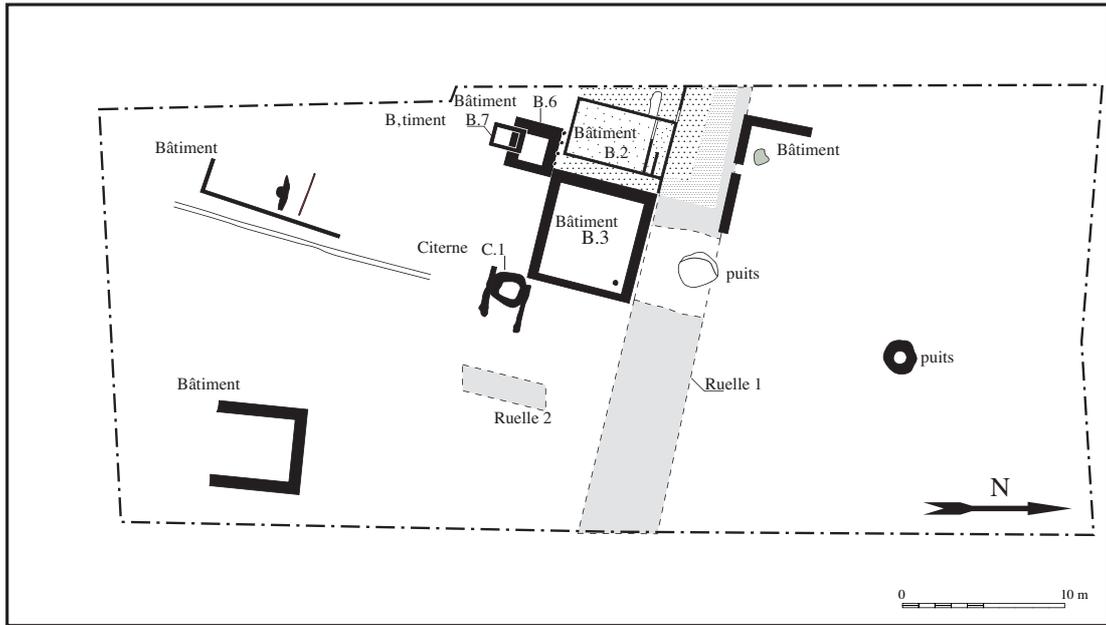
<sup>5</sup> Pouille 1995 ; Pouille 2002, pp. 182-183.

<sup>6</sup> Pouille 1998 ; Pouille 2002, pp. 182-183.

<sup>7</sup> Malheureusement le vase et son contexte de découverte n'ont pu être observés en détail (information P. Chevet, INRAP, responsable de la fouille).

<sup>8</sup> Decombe 1882, p. 13 ; B.S.A.I.V. 1875, p. XXXVI, séance du 12/03/1872.

PARTIE 2 : Des sanctuaires et des os



Plan des vestiges , fourchette chronologique 50-150 ap. J.-C. Pour des commodités de lecture les nombreuses perturbations ayant affecté cette zone ne sont pas représentées.

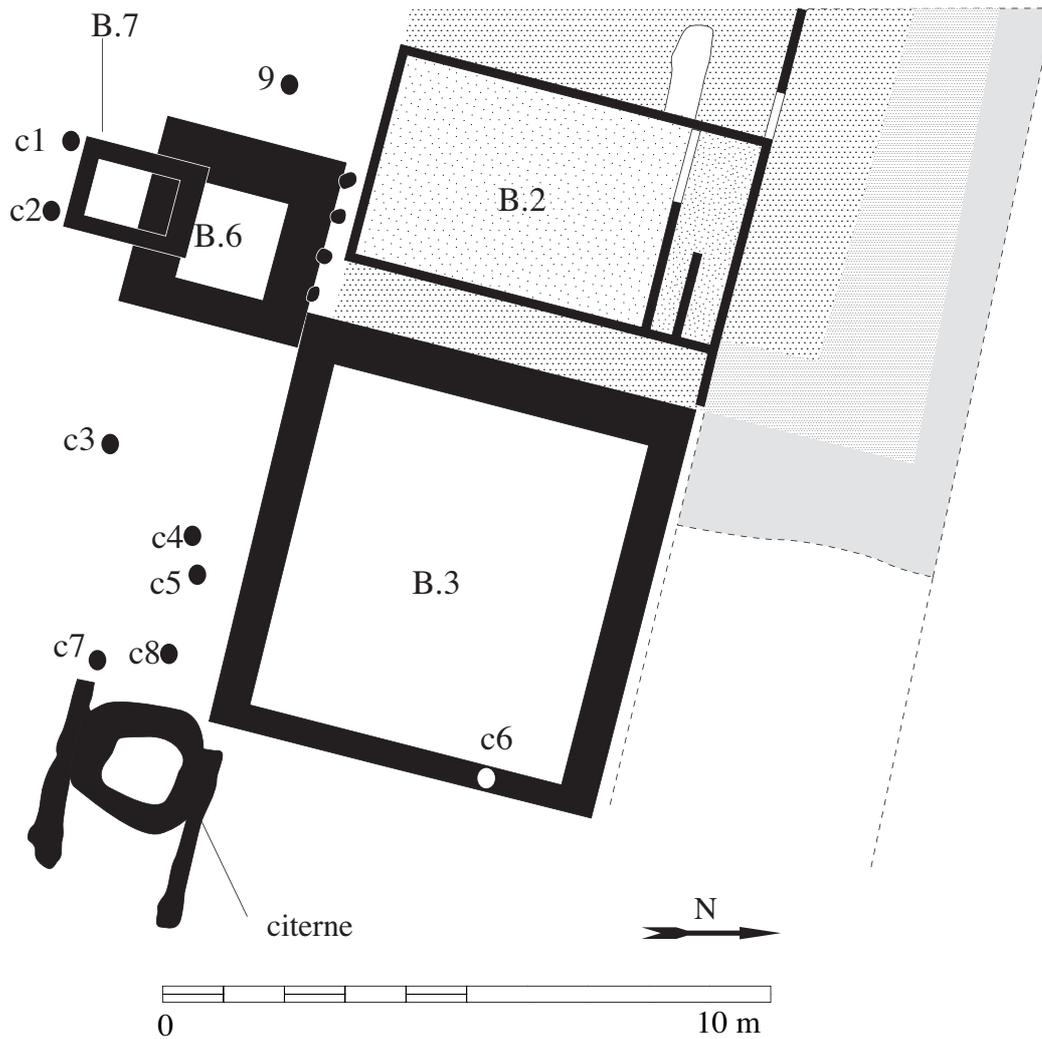


Fig. 2 : Rennes Campus de la place Hoche, Localisation des vases à offrandes.

## 1. Les découvertes

### 1.1 L'aire cultuelle du Campus Hoche

Le dossier relatif à la fouille du Campus Hoche est le mieux documenté. Sur ce site, six récipients contenant des ossements animaux et deux sans trace de remplissage particulier ont été exhumés dans un espace couvrant une surface d'environ 90 m<sup>2</sup> (fig. 2). Ce dernier est situé en bordure méridionale d'une ruelle participant au découpage interne d'un îlot. Les dépôts sont majoritairement localisés à l'arrière de deux bâtiments (B2 et B3) installés vers le début de la seconde moitié du Ier siècle pour l'un, et un peu plus tard pour l'autre. Ils ont vraisemblablement été tous deux détruits vers le milieu du siècle suivant. Ils paraissent appartenir à la même fourchette chronologique, mais leur datation exacte ne peut guère être précisée. À l'est, une ruelle secondaire ceint la zone. Entre cette dernière et l'espace qui nous intéresse, une bande de terrain libre de quelques mètres de large, occupée par une petite citerne couverte d'un appentis de terre et de bois, a pu être observée. En direction du Sud et de l'Ouest, d'importantes perturbations récentes nous privent de tout renseignement complémentaire.

Trois vases C1, C2, C5, une cruche C4 et une amphorette C3, ayant le même type de contenu ont été dénombrés. Une autre cruche retrouvée complètement écrasée sous les fondations d'un bâtiment installé sur les lieux à une époque plus tardive (vase C7<sup>9</sup>) peut éventuellement être ajoutée à la liste. Le contenu de cette dernière ne présente en revanche aucune trace d'ossements ou autre particularité. La partie supérieure d'une amphore gauloise a également été recueillie dans le même contexte : il s'agit du vase C8<sup>10</sup>.

La position « verticale » de ces deux individus suggère qu'ils ont eux aussi été placés là intentionnellement. Enfin, un autre vase C6, contenant également des restes animaux, a été mis au jour, enfoui sous la paroi orientale du bâtiment 3 mentionné précédemment (fig. 2, 3 et 4). Dans la plupart des cas, l'absence de fosse destinée à accueillir le récipient a été constatée<sup>11</sup>. Il faut sans doute voir dans cette particularité une installation des contenants contemporaine à l'aménagement de la zone cultuelle au sein de laquelle ils étaient placés.

Deux des vases (C1 et C2) présentent la particularité d'être situés à chaque angle de la face sud d'un petit édicule B7 (cf. infra). L'existence, sur l'un d'entre eux (C2), d'un couvercle constitué par un fragment de tuile, conduit à se demander s'il n'était pas prévu que l'on puisse régulièrement accéder au contenant pour y déposer des offrandes alimentaires. La même observation vaut pour le vase C5, situé à quelques mètres de là, également équipé d'un couvercle taillé dans un fond de récipient. Les rem-

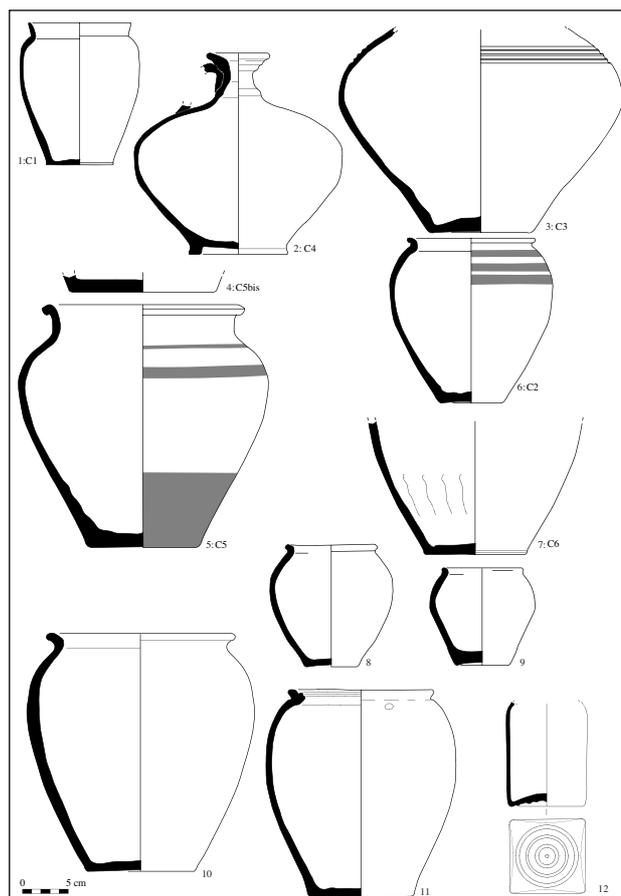


Fig.3 : Les vases des dépôts rennais. 1. Céramique commune réductrice à pâte fine (Campus Hoche). 2. Commune claire (Campus Hoche). 3. Amphorette (Campus Hoche). 4 à 7. Commune sombre (Campus Hoche). 8 et 9. Commune sombre (Parking Hoche). 10. Commune sombre (Place Sainte Anne). 11. Commune sombre non tournée (Place Sainte Anne). 12. Verre (Parking Hoche).



Fig. 4 : Vase C6 contenant des restes animaux mis au jour sous la paroi orientale du bâtiment 3.

<sup>9</sup> Non représentée sur la fig.3.

<sup>10</sup> Non représentée sur la fig.3. Cette dernière, découverte en position verticale, a pu protéger une offrande quelconque. Cependant, aucun indice permettant de le vérifier n'a été retrouvé.

<sup>11</sup> Si l'on excepte le vase C6 pour lequel le contexte perturbé par l'installation des fondations du mur n'a pas permis une observation très précise et le vase C2 installé dans un creusement ajusté à la taille du récipient.

plissages ne contiennent guère d'autre mobilier que les fragments osseux mêlés à de la terre.

En raison de l'importance des perturbations ayant affecté ce secteur, on peut raisonnablement penser que d'autres dépôts du même genre ont pu disparaître<sup>12</sup>. Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas en mesure d'identifier précisément le contexte dans lequel cette aire à la vocation si particulière s'est développée. Bon nombre d'indices qui auraient sans doute pu aider à la compréhension de son organisation ont dû disparaître et il n'a d'ailleurs pas été possible de retrouver la trace d'aménagements particuliers délimitant son emprise. Au vu de la concentration des vases, il paraît cependant assez logique d'en admettre l'existence.

Les os provenant des urnes sont assez bien conservés. Ils proviennent de trois taxons domestiques (porc, bœuf et caprinés) et d'une espèce sauvage (le lièvre).

Il s'agit de fragments provenant de différentes parties des animaux. De nombreuses traces de découpe indiquent la mise en pièce de certains morceaux qu'il a d'ailleurs parfois été possible de reconstituer. Malheureusement, la fouille n'a pas permis d'analyser finement le remplissage de ces urnes qui aurait peut-être permis de décrire l'organisation des ossements et donc des pièces de viande à l'intérieur du contenant.

Le vase n°1 (C1 : US 3089) contenait les éléments d'une demi-tête droite de porc. De nombreuses traces de découpe sont visibles et illustrent la mise en pièce du morceau, notamment au niveau du museau (fig. 5). L'animal doit avoir autour d'un an et demi (Molaire 3 inférieure à moitié sortie). Cinq côtes de bœuf et trois fragments de cartilages intercostaux complètent l'ensemble et accompagnent 24 petits fragments osseux indéterminés.

Le vase n°3 (C3 : US 3013/7) contenait les vestiges de deux morceaux d'un membre postérieur gauche de porc (fig. 6). Le premier morceau est constitué d'une extrémité distale de fémur et d'une partie proximale de tibia (zone du genou), le deuxième, du bas de la jambe (distal de tibia, fibula et talus). L'animal concerné a entre 2 et 3,5 ans.

Le vase n° 6 (C2 : US 3237) contenait des morceaux de bœuf. L'un provient de la zone du bassin (fragment d'ilium), l'autre d'un segment de train de trois côtes.

La cruche n° 5 (C5 : US 3013/8) a livré six fragments de côtes de bœuf et un fragment de cartilage intercostal.

Les vestiges osseux trouvés dans le vase 7 (C6 : US 5601) proviennent du bœuf et du porc. Il s'agit dans le premier cas, de morceaux de viande issus d'une cuisse (diaphyse de fémur éclaté sous l'action de la découpe) et d'une épaule (diaphyse d'humérus). Les autres morceaux résultent de la découpe d'une cuisse droite de jeune porc de moins de deux ans (fragments de bassin, de fémur, de tibia, de tarse). Un autre très petit fragment de tibia gauche indique la présence d'une autre partie de l'animal. Seize esquilles d'os n'ont pu être déterminées.

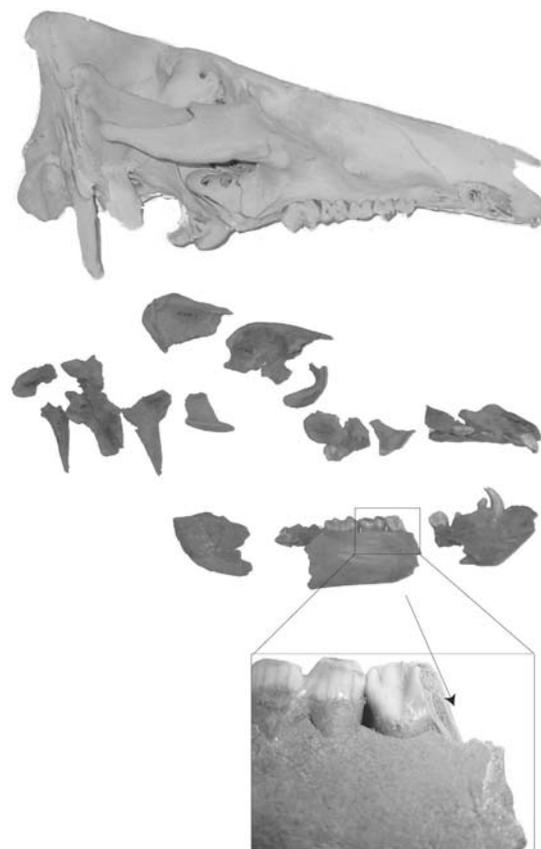


Fig. 5 : Demi-tête de porc mise en pièces (US 3089 n°6).

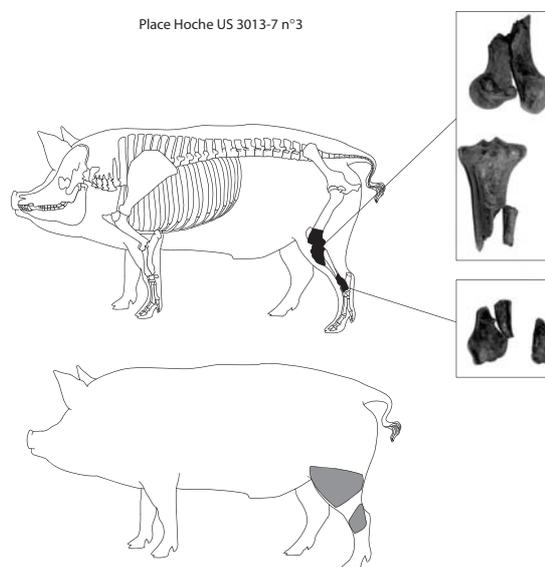


Fig. 6 : Vestiges de deux morceaux de porc provenant d'un même membre postérieur gauche - vase n° 3 (C3 : US 3013/7).

Le vase n° 2 (C4 : US 3017) contenait une assez grande quantité d'os (fig. 7). Une première série se rapporte à un segment de cuisse gauche de porc allant de l'extrémité distale du fémur au milieu du tarse. Quatre morceaux ont été taillés dans cette cuisse. Le premier correspond au genou, le deuxième à la partie haute de la jambe, le troisième à la partie intermédiaire, le dernier à sa partie distale. L'animal

<sup>12</sup> De profondes maçonneries appartenant à une domus édifée durant la seconde moitié du IIe s, un large fossé parcellaire moderne suivi par des bâtiments conventuels édifés au début du XVIIIe s. ont ponctuellement bouleversés les lieux.

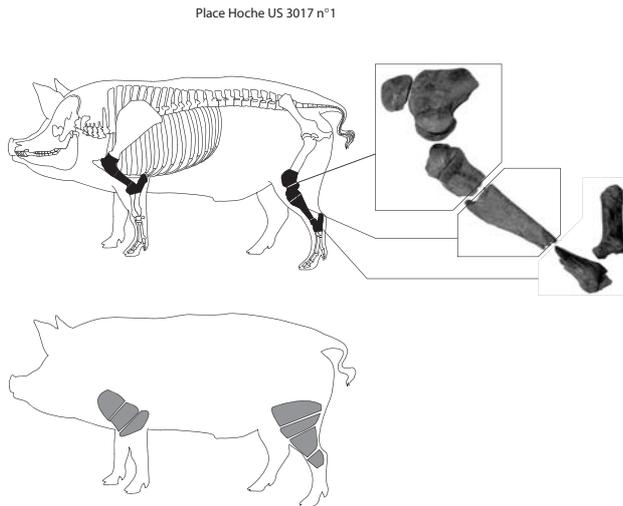


Fig. 7 : Morceaux de porc contenus dans le vase n° 2 (US 3017).

a environ trois ans. Cet âge est aussi celui de la bête qui a fourni un tronçon d'antérieur droit. Trois morceaux ont été taillés. L'un d'entre eux correspond à une partie de l'épaule (fragment de scapula et extrémité proximale d'humérus), un autre à la zone du coude (humérus-radius-ulna), et le troisième à la partie intermédiaire (diaphyse d'humérus). Il est tout à fait possible que tous ces morceaux proviennent de la même bête. Un autre individu a été repéré à partir de trois os ; il s'agit d'une mandibule d'un porcelet de lait, de deux fragments de fémur et d'humérus qui pourraient bien lui appartenir. Le boeuf est représenté par six os issus de différentes parties de l'animal. Les morceaux ont été taillés dans la cuisse (coxal, patella), l'épaule (humérus) et les côtes (fig. 8 : cf. p. 126). L'ensemble est complété par cinq os de lièvre. Des morceaux de cuisse (fémur gauche et droit, tibia), d'épaule (scapula) et une vertèbre proviennent d'un (unique ?) animal adulte. Une quarantaine d'esquilles n'a pu être déterminée.

Les dépôts alimentaires ne sont pas les seuls éléments remarquables de ce site. En effet, deux petites constructions (B6 et 7) se sont succédées dans sa partie ouest, à l'arrière des deux bâtiments situés en bordure de la ruelle (fig. 9).

La première construction (B6) - la plus ancienne - présente un plan carré d'environ trois mètres de côté. Une très légère fondation en pierraille de schiste large de 0,70 m délimite l'espace intérieur qui mesure 1,80 m de côté. C'est le seul vestige conservé de cette installation à l'exclusion de tout autre reste d'élévation. Aucune trace de sol aménagé n'ayant été observée, on ne dispose guère d'indices pouvant nous renseigner sur l'existence éventuelle d'aménagements complémentaires. La seule interrogation concerne la paroi nord, bordée par un alignement de quatre négatifs de poteaux. Lors de leur découverte, ces derniers avaient été interprétés comme la trace d'un porti-

que. Cependant, la proximité immédiate de la paroi d'un bâtiment contemporain situé immédiatement au nord permet de ne pas retenir cette hypothèse puisque le portique serait presque totalement masqué par ce mur trop proche. Ces éléments demeurent donc énigmatiques.

La présence d'une couverture en tuiles est suggérée par les très nombreux fragments retrouvés dans ce qui paraît être les restes d'un niveau de démolition, étalé sur les lieux après démontage des parois de l'édifice.

Une seconde construction, plus petite (bâtiment B7), succède à la précédente en empiétant partiellement sur ses fondations. Elle paraît s'être limitée à un édicule plein de 2,00 m sur 1,80 m, installé sur un solin léger en dalles de schiste, lui-même assis sur une bande de pierraille faisant office de fondation. Les seuls vestiges de l'élévation sont constitués par la base d'un massif de maçonnerie grossièrement appareillée, liée à l'argile. De nombreux fragments de récipients de verre ont été retrouvés dans ses restes bouleversés par l'édification ultérieure d'un mur. Certains d'entre eux, très fragmentés et dégradés, appartenant à des verreries à parois extrêmement fines de type balsamiques n'ont pu être prélevés. Malgré cela, près d'une trentaine de tessons, permettant de recenser au moins six récipients, ont été recueillis. Les formes ne sont malheureusement pas identifiables. On ne peut pas non plus lier directement ces éléments à la nature particulière de la construction s'élevant à cet emplacement. Notons simplement que nulle part ailleurs à Rennes, un site n'a livré une telle concentration de verreries<sup>13</sup>.

Trois éléments mobiliers remarquables provenant de contextes stratigraphiques en rapport avec ces aménagements doivent également être mentionnés. On note tout d'abord la présence d'un fragment de lampe à huile en terre cuite. Ce type d'objets est peu fréquent en Armorique. L'inventaire des fouilles urbaines récentes effectuées à Rennes (*Condate*, chef lieu de la cité des Riédons), Carhaix (*Vorgium*, chef-lieu de la cité des Osismes), Vannes (*Darioritum*, chef lieu de la cité des



Fig. 9 : Constructions B6 et 7.

<sup>13</sup> On dénombre 1 goulot tubulaire en verre bleu-vert très pâle, 1 fragment de panse cannelée en verre jaune, 4 fragments de panse en verre bleu au cobalt provenant d'un même récipient, 20 fragments de panse provenant d'un récipient à paroi très fine en verre bleu-vert naturel et 3 fragments de verre bleu-verre représentant deux récipients différents.

PARTIE 2 : Des sanctuaires et des os

structure / US	espèce	os	partie anatomique
Parking Place Hoche US 4033 (vase 8)	porc	2 frgts humérus droit 1 frgt ulna droit	2 morceaux d'épaule droite
	bœuf	2 frgts coxal droit	2 morceaux d'arrière train droit
	capriné	4 frgts de côte	1 tronçon de train de côte
Parking Place Hoche US 3003 (vase 12)	bœuf	1 frgt de cervicale 1 frgt de thoracique	morceaux de dos
Parking Place Hoche US 3017 (vase 2) : C4	porc	2 frgts de fémur distal gauche 3 frgts de tibia gauche 1 patella gauche 1 calcanéum gauche 1 talus gauche	4 morceaux d'une cuisse gauche
		1 frgt de scapula droite 3 frgts d'humérus droit 1 frgt de radius droit 1 frgt d'ulna droit	3 morceaux d'une épaule droite
		1 frgt de mandibule 1 frgt de fémur 1 frgt d'humérus	3 (?) morceaux d'un (?) porcelet
	bœuf	1 frgt de coxal 1 frgt d'humérus 1 patella 1 frgt d'humérus 2 frgts de côtes	5 morceaux divers
	lièvre	2 frgts de fémur (un gauche et un droit) 1 frgt de tibia 1 frgt de scapula 1 fragment de lombaire	5 morceaux divers d'un (?) lièvre
	Campus - Place Hoche US 3013/8 (vase 5) : C5	bœuf	6 frgts de côtes 1 frgt de cartilage intercostal
Campus - Place Hoche US 3013/7 (vase 3) : C3	porc	2 frgts de fémur gauche 3 frgts de tibia gauche 2 frgts de fibula gauche 1 frgt de talus gauche	2 morceaux d'un postérieur gauche
Campus - Place Hoche US 3237 (vase 6) : C6	bœuf	3 frgts de côte 1 frgt de coxal (aile iliaque)	morceau de côtes morceau d'arrière-train
Campus - Place Hoche US 3089 (vase 1) : C1	porc	12 frgts de crâne 3 frgts de mandibule droite	une demi-tête de truie droite mise en pièce
	bœuf	5 frgts de côte 3 frgts de cartilage intercostal	tronçons de grill costal
Campus - Place Hoche US 5601 (vase 7) : C6	porc	1 frgt de coxal droit 2 frgts de fémur droit 3 frgts de tibia droit 1 calcanéum droit 1 frgt de naviculaire	plusieurs morceaux (au moins 5) d'une (même?) cuisse droite
	bœuf	1 frgt de tibia gauche 4 frgt de fémur droit 1 frgt d'humérus droit	1 morceau de cuisse gauche 1 ou plusieurs morceaux de cuisse 1 morceau d'épaule
Place Sainte-Anne US 2661-1	bœuf	1 frgt de vertèbre sacrée 1 frgt de côte	petits morceaux divers
	mouton	2 mandibules droite et gauche 1 prémolaire et deux molaires sup.	morceau(x) de tête d'agneau de 6 mois
	capriné	1 frgt de coxal droit 1 tête de fémur droit 1 frgt de diaphyse de fémur droit	morceau d'une cuisse droite de jeune capriné
Place Sainte-Anne US 2661-2	bœuf	3 gros frgts d'humérus gauche (déc.) + 5 petits frgts 5 frgts de côtes 1 frgt d'apophyse transverse de lombaire 2 vertèbres caudales	morceaux d'une épaule morceau de train de côte morceau de filet morceau de queue

Fig. 8 : Tableau récapitulatif des dépôts.

Vénètes) et Corseul (*Fanum Martis* ? chef-lieu de la cité des Coriosolites), mais aussi des collections anciennes n'en recensent que quelques rares exemplaires. Pour Rennes, on ne connaît guère plus d'une vingtaine d'individus. Ceux-ci sont d'ailleurs généralement associés à des contextes chronologiques du début du Haut-Empire. L'exemplaire découvert ici est assez exceptionnel puisqu'il s'agit d'une reproduction en terre cuite d'un type de lampe en bronze. Pour l'instant les seuls modèles en terre cuite comparables recensés sont celui du musée de Moulins (Allier) ainsi qu'une lampe entière trouvée à Nérès-les-Bains (Allier)<sup>14</sup>.

Le second objet est une fiole de verre de teinte brune à décor de filets blancs opaques rapportés et dépressions verticales. Sa particularité réside dans le fait qu'elle a été totalement déformée sous l'action de la chaleur. Elle provient d'une couche de sédiment comportant de nombreuses traces d'incendie. Aucune comparaison n'a pu être effectuée pour le moment.

Enfin, retenons la présence d'un petit couteau. Au regard de ses petites dimensions, ce type d'objet, dont on a trouvé de très nombreux exemplaires sur les sites fortifiés du limes, a souvent été considéré comme un rasoir faisant partie de l'équipement de base du légionnaire. Toutefois leur découverte en contexte thermal est également assez habituelle<sup>15</sup>. Ils ont enfin été vus comme des lames plus particulièrement destinées à l'affûtage des plumes<sup>16</sup>. En réalité, comme l'a récemment proposé G. Le Cloirec, sans doute faut-il y voir un type d'objet rapidement adopté par les civils<sup>17</sup> (fig. 10).

### 1.2 Les dépôts du Parking de la Place Hoche

Sur la fouille du Parking de la Place Hoche, distante de quelques dizaines de mètres de celle du Campus, quatre découvertes s'apparentant aux précédentes ont été recensées. Il s'agit d'un groupe de trois céramiques communes enfouies à peu de distance les unes des autres, dans le quart nord-ouest du site (vases 8, 9, Z<sup>18</sup>) et d'une bouteille de verre de type Isings 50, exhumée 30 m à l'est des enfouissements précédents lors du décapage archéologique (vase 12) (fig. 11 et 12). Compte tenu des circonstances de la découverte et de la perturbation du secteur, il n'a pas été possible de déterminer le contexte d'origine de ce quatrième dépôt ; on peut seulement affirmer que celui-ci provient de niveaux attribuables au Ier siècle<sup>19</sup>. Pour la même raison, il est impossible de savoir si son isolement est réel ou pas.

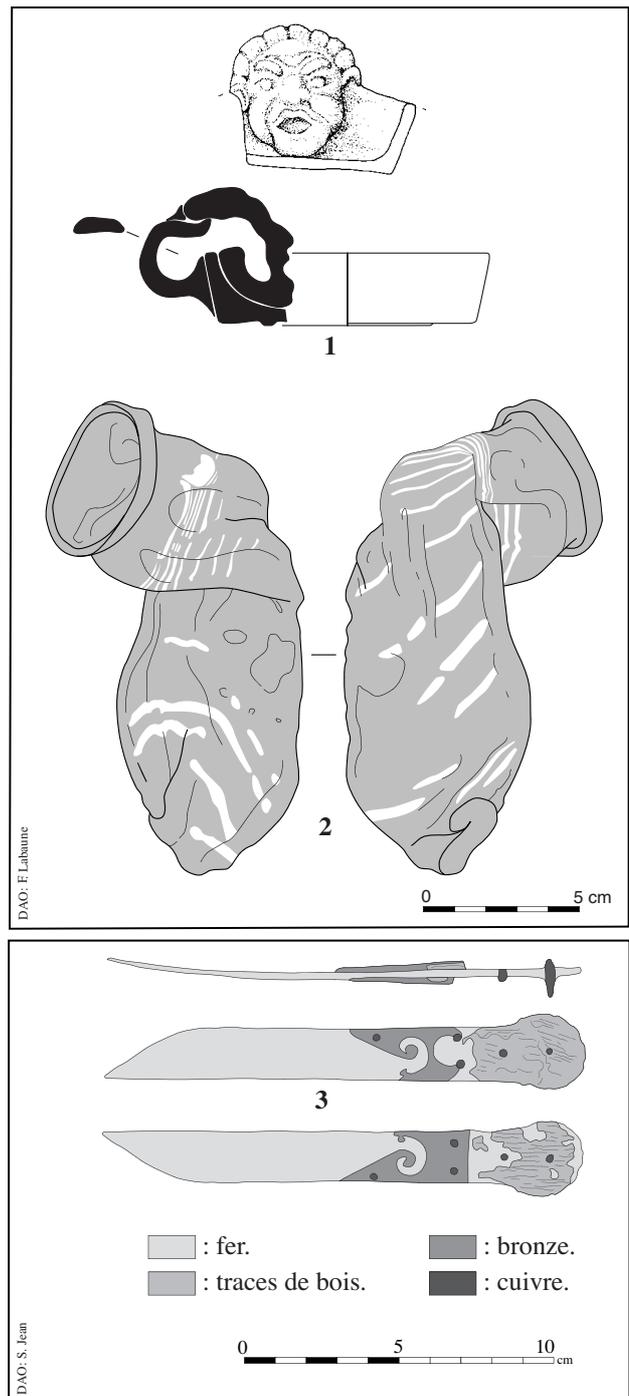


Fig. 10 : Objets découverts à proximité des édicules. 1 Fragment de lampe à huile en terre cuite, 2 fiole en verre fondu, 3 petit couteau en fer et bronze.

<sup>14</sup> Vertet 1983, p. 128.

<sup>15</sup> Galliou 1976, p. 33

<sup>16</sup> Bozic 2001

<sup>17</sup> Le Cloirec 2001, p. 57.

<sup>18</sup> Le vase Z non représenté car trop fragmenté est un vase bobine en céramique fumigée de type Menez 126, forme caractéristique du Ier s. ap. J.-C.

<sup>19</sup> Ce type de forme se rencontre cependant du Ier au IIIe siècles.

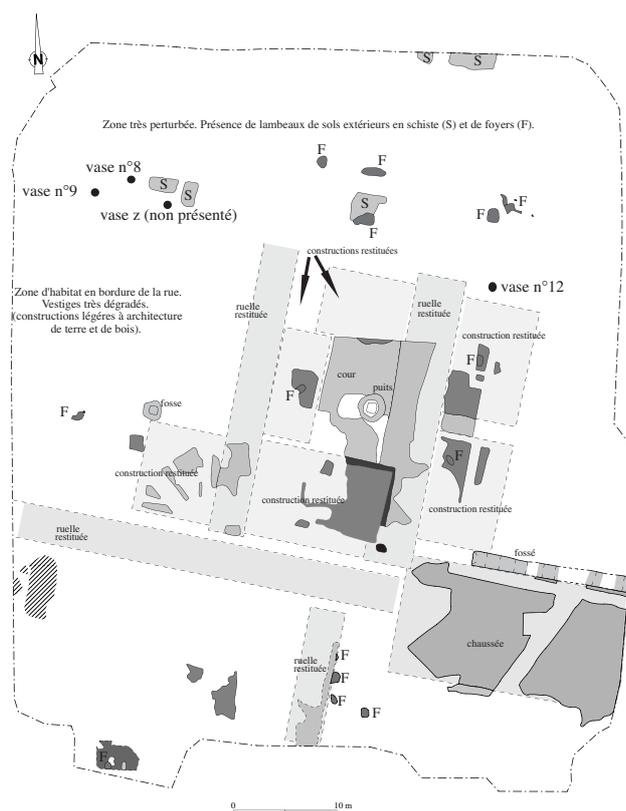


Fig. 11 : Rennes. Parking de la Place Hoche. Plan de localisation des découvertes de vases à offrandes au sein des vestiges de la période 40 à 70 ap. J.-C. Pour une meilleure compréhension, lorsque cela était possible, une restitution accompagne les vestiges réellement observés.

D'une manière plus générale, on peut envisager un nombre de cas plus important que celui qui nous est parvenu puisque les trois vases proviennent également d'un secteur où la zone est truffée de perturbations. Il en découle une large part d'incertitude concernant le contexte des découvertes.

De la même façon que le vase n°12, les vases n° 8, 9 et Z proviennent de la partie inférieure de la stratigraphie, mieux préservée. Pour autant, les éléments de datation précis font également défaut. On doit se contenter de caler ces enfouissements dans une période située entre le début de l'urbanisation du quartier — qui débute réellement vers les années 40 ap. J.-C. - et l'apparition d'une maison vers la fin du Ier siècle.

La nature de l'occupation au cours de cette période n'a pu être déterminée faute de données. On retiendra seulement que l'on se trouve ici - comme sur le site du Campus - en plein cœur d'un îlot. Les rares lambeaux de stratigraphie retrouvés pour cette période suggèrent une occupation plutôt de type habitat. Cependant, dans tous les cas, les dépôts semblent se situer en extérieur. Comme sur le site du Campus, l'une des céramiques ne renfermait pas d'ossement (vase 9) ; elle n'a par ailleurs livré aucun reste particulier. Le vase 8 (US 4033) contenait des morceaux provenant d'un antérieur de porc (humérus complet découpé –fig. 13- et fragment proximal d'ulna), d'une cuisse de bœuf (deux fragments de coxaux), du flanc d'un



Fig. 12 : Dépôt du vase 12.

capriné (4 fragments de côtes). Une quinzaine d'os n'ont pu faire l'objet de détermination précise. À proximité du vase 12 (US 3003) ont été trouvées deux vertèbres de bœuf (une cervicale et une thoracique). Des traces de découpe situées de chaque côté du corps vertébral indiquent l'intervention du boucher.

### 1.3 Les dépôts de la station de métro Sainte-Anne

Les vestiges de la station Sainte-Anne proviennent de la partie ouest de la zone étudiée. Ils sont rattachés au second état d'évolution du site. La fourchette chronologique avancée s'étend des environs des années 50 au tout début du II<sup>e</sup> siècle au plus tard. Le mauvais état de conservation de la stratigraphie a malheureusement interdit une datation plus fine. Les mêmes raisons ne permettent pas de cerner très précisément le contexte. On doit se contenter de retenir que les deux vases découverts à un peu moins d'un mètre l'un de l'autre, étaient enfouis dans un épais niveau de terre végétale correspondant vraisemblablement à un espace de jardin, entouré de constructions à architecture de terre et de bois. De ces dernières, seuls quelques vagues lambeaux de sols d'argile battue, ne permettant pas d'en préciser ni les plans ni la fonction, ont été retrouvés. Aucune trace d'aménagement ayant pu matérialiser l'emplacement des dépôts n'a été détectée.

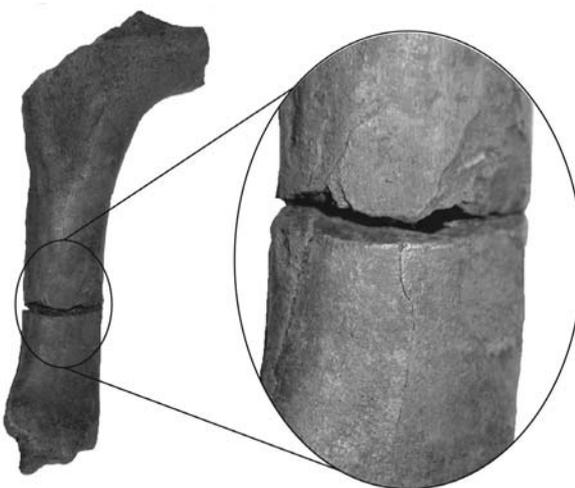


Fig. 13 : Trace de découpe sur un humérus complet de porc provenant du vase 8 (US 4033).

Malgré ce peu de données, et en raison de la nature du mobilier archéologique retrouvé dans cet environnement, on peut supposer qu'à la périphérie de cet emplacement situé à l'intérieur d'un îlot se trouvait de l'habitat. Il convient de remarquer ici que durant tout le Haut-Empire, la vocation des lieux ne changera pas puisqu'une maison urbaine sera édifiée par la suite à cet endroit. Une cour transformée en espace vert aménagé succédera au jardin primitif.

Dans la céramique n°10 (US 2661-1), les vestiges de mouton sont ici majoritaires. Deux mandibules et trois dents supérieures représentent des morceaux d'une tête de mouton d'un peu moins de 6 mois. Ils accompagnent un fragment de coxal et deux de fémur appartenant à une cuisse de jeune ovin. Des morceaux de viande de bœuf peuvent être reconnus grâce à la détermination d'une vertèbre sacrée et d'un fragment de côte.

Les ossements récoltés dans la céramique n° 11 (US 2661-2) sont exclusivement constitués de restes de bœuf. Les plus imposants en taille, trois fragments d'humérus gauche et quelques esquilles, proviennent de la découpe d'une épaule. Les traces de découpe sont nettement visibles. Ils côtoient une série de cinq hauts de côtes, un fragment d'apophyse transverse de lombaire (représentant sans doute la levée du filet), de deux caudales (la queue) et de 18 autres petits fragments de cette espèce.

#### 1.4 Les « urnes » de la rue d'Antrain

En 1846, lors de la construction de deux hôtels particuliers, des vestiges gallo-romains bordant une rue de la ville antique furent exhumés et une assez grande quantité de mobilier archéologique recueillie. Une description sommaire nous en est fournie par un érudit de l'époque, A. Toulmouche. Il ne signale cependant pas deux vases provenant de ce site et décrits en 1882 par L. Decombe, premier conservateur du musée archéologique et membre de la société archéologique<sup>20</sup>. Ce dernier les considère comme deux « urnes funéraires » et malgré le laps de temps important qui s'est écoulé entre la découverte et la publication de cette information, on peut considérer cette source comme assez fiable. En revanche, concernant l'identification des vases - que l'on retrouve dans le Catalogue du Musée archéologique et ethnographique publié en 1909 par P. Banéat - on peut émettre quelques réserves. En effet, si l'on en croit les descriptions du milieu du XIXe siècle, les lieux étaient occupés par des constructions correspondant vraisemblablement à de l'habitat. On voit alors assez mal ce que feraient des urnes funéraires dans un tel contexte. Ceci nous conduit à supposer qu'il pouvait s'agir de dépôts similaires aux précédents. Ne disposant d'aucune description des contenus et

ceux-ci n'ayant pas été conservés, il est malheureusement impossible de vérifier l'hypothèse.

#### 1.5 Les « urnes du Couvent des Jacobins »

La première mention connue évoquant cette découverte effectuée en 1872 apparaît en 1875 dans les Bulletins de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine<sup>21</sup>. Parmi toute une liste d'objets dont la plupart remontent à l'époque romaine, les inventeurs MM. Mowat et Lavallée rapportent l'existence de deux vases qu'ils qualifient « d'urnes cinéraires » compte tenu de la présence d'ossements « calcinés » à l'intérieur. Ces derniers ont été découverts lors de terrassements effectués à l'occasion de la démolition de bâtiments situés dans l'enceinte de l'ancien Couvent des Jacobins, devenu propriété militaire après La Révolution.

En 1882, dans son inventaire des découvertes archéologiques rennaises qui accompagne la publication du Trésor de la Préfecture, L. Decombe n'est guère plus précis et évoque simplement « deux urnes cinéraires en terre noirâtre, commune, recouvertes chacune d'un carreau, et contenant des cendres et des fragments d'os calcinés par la crémation »<sup>22</sup>.

Par la suite, P. Banéat, dans un monumental ouvrage consacré au Vieux Rennes, se contente simplement de mentionner la présence « d'urnes » à cet emplacement, sans même en préciser le nombre. Dans le Catalogue du Musée archéologique et ethnographique qu'il publie en 1909, il indique que les deux vases n° 1798 et 1799, exhumés en 1872 rue d'Echange, étaient fermés par un « fragment de carreau ». C'est là le seul détail dont on dispose au sujet du contexte d'enfouissement.

Ces vases, aujourd'hui conservés au Musée de Bretagne, sont des récipients en terre commune qui se différencient du groupe précédent du point de vue chronologique puisqu'il s'agit d'un type de forme n'apparaissant à Rennes qu'à partir de la seconde moitié du IIe siècle<sup>23</sup>.

En ce qui concerne les contenus, ceux-ci ayant disparu, il n'est pas possible de vérifier l'exactitude de l'interprétation. On pourrait penser que ces découvertes sont similaires à celles faites Place Hoche ou métro Sainte-Anne. En effet, la localisation de la trouvaille au sein du tissu urbain antique doit permettre d'écarter la probabilité de sépultures à incinérations humaines. Si l'on se fie aux sources écrites ainsi qu'aux pratiques communément observées dans le monde romain, la présence d'urnes funéraires en plein cœur de la ville n'est guère envisageable<sup>24</sup>. Si les os étaient bien calcinés, il faudrait alors envisager la possibilité d'avoir affaire à d'autres formes de rituels que ceux des sites jusqu'alors décrits. N'oublions pas cependant que seules les descriptions du XIXe siècle sont disponibles.

<sup>20</sup> Toulmouche 1847, pp. 308-309 ; Decombe 1882, p. 13.

<sup>21</sup> B.S.A.I.V. 1875, p. XXXVI, séance du 12/03/1872.

<sup>22</sup> Decombe 1882, p. 11. Dans une note additionnelle l'auteur précise que ces deux vases existent bien au Musée de Rennes, mais que, par suite d'une omission ils ne figurent pas dans André 1876.

<sup>23</sup> Ces vases sont référencés 872005-2 et 872005-23.

<sup>24</sup> Goudineau 1980, pp. 242-43.

## 2. Essais d'interprétation

Les conditions des découvertes laissent en suspens toute une série de questions. La première est liée à la conservation des sites puisque les contextes précis sont mal cernés. On peut tout de même prendre note que les dépôts se situent en contexte urbain et dans tous les cas, à l'extérieur des bâtiments. Au métro Sainte Anne, on se situerait même dans un espace de jardin. Leur position topographique est variable, à proximité immédiate de bâtiments ou sous la paroi d'autres constructions comme sur le Campus Hoche<sup>25</sup>, ou encore isolés comme sur le Parking Hoche. Par ailleurs, la fouille n'a pas permis de situer l'emplacement des ossements dans les urnes ; nous ne sommes donc pas en mesure de définir si des connexions ont pu ou non exister. Ce qui pourrait sembler être un détail est en fait des plus importants. Impossible de savoir dans les cas présents si les morceaux issus des mêmes parties de l'animal étaient désolidarisés les uns des autres ou étaient liés. Nous ne savons donc pas quelle forme avait chaque pièce de viande et si elles pouvaient être crues ou cuites, consommées ou pas.

Notons également que la quantité des os contenus dans les vases est variable. Le vase n°2 du Parking de la Place Hoche contient 28 os déterminés, le vase 12, seulement 2. D'autres vases sont vides, mais il semble évident que le désossement de certaines pièces de viandes soit à l'origine de ces décalages. Ces dépôts ont donc dû tous être des dépôts carnés.

Les deux espèces les mieux représentées sont le bœuf et le porc, les caprinés (dont du mouton) et le lièvre étant également présents en bien moindre proportion. Différentes pièces anatomiques se rencontrent ; il s'agit le plus souvent de parties à viande (épaule, cuisses, trains de côtes, demi-têtes) ; il n'y a en revanche jamais de pieds et les vertèbres sont très rares. Dans certains cas, il apparaît nettement que les os proviennent d'un même ensemble anatomique (même cuisse, même épaule...). Parfois, on a même l'impression que différentes parties anatomiques sont issues d'un même individu. Les vestiges de porc du vase n°2 du Parking de la Place Hoche ne présentent par exemple pas de doublons. Tout cela concourt à dresser un état des découvertes qu'il est délicat d'interpréter.

La recherche d'exemples de comparaison se heurte à la difficulté d'établir un raisonnement analogique à partir de vestiges dont on connaît si peu l'histoire. On a ici et là des cas qui, en l'absence de véritables études, permettent cependant de restituer les découvertes de Rennes dans un

contexte dépassant le cadre de la cité des Riédons.

Sur le site de l'Homme Mort à Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine), partiellement fouillé en 1988, trois emplacements de céramiques enterrées jusqu'à mi-panse ont été observés à l'intérieur d'un bâtiment interprété comme un habitat. Dans le cas présent, les données diffèrent quelque peu de ce que nous avons pu évoquer jusqu'à présent. En effet, les vestiges étudiés remontent au Ier siècle avant J.-C.<sup>26</sup> et aucun remplissage particulier n'a été identifié. Seule la partie inférieure des poteries, écrasées en place, était conservée sur dix à vingt centimètres de hauteur. Deux de ces vases étaient placés à proximité d'un foyer aménagé au centre de la construction, le troisième était situé un peu à l'écart. Le fouilleur a considéré ces découvertes comme des « trous-supports » destinés à accueillir des récipients utilisés en relation avec l'aire de chauffe voisine<sup>27</sup>. On ne peut toutefois écarter la possibilité d'avoir affaire ici à des dépôts similaires à ceux découverts à Rennes.

Tout récemment, deux témoignages archéologiques encore inédits ont été reconnus lors d'opérations de diagnostics archéologiques.

Le premier dépôt a été exhumé en milieu rural, à proximité de Quimper (Finistère), sur le tracé du contournement routier nord-ouest de la ville<sup>28</sup>. Il est constitué des restes d'un unique vase en céramique commune renfermant quelques ossements<sup>29</sup>. Curieusement, aucune autre trace d'occupation antique des lieux n'a été reconnue à proximité de l'emplacement de la découverte. On ne peut cependant exclure la présence possible d'installations légères dont les traces auraient totalement disparu.

La seconde trouvaille a eu lieu dans le Calvados, à Vieux — l'ancienne *Aregenua* — chef-lieu de la cité des Viducasses. Ce sont des sondages archéologiques réalisés en bordure de la voie communale n°2, qui ont permis d'exhumer deux vases en céramique commune contenant des ossements animaux<sup>30</sup>. Là encore, compte tenu des circonstances de la découverte, le contexte archéologique est pour l'instant mal connu. On sait cependant que les dépôts étaient enfouis à 1,40 m de distance l'un de l'autre, au pied d'un mur. Chacun d'entre eux a été retrouvé complètement écrasé en place au fond d'une petite excavation ménagée dans un niveau de circulation bordant la maçonnerie.

Il faut avouer que l'établissement d'une telle liste, si elle permet de signaler des découvertes semblables, n'est pas déterminant pour comprendre le phénomène. D'autres cas de dépôts de céramique contenant des vestiges animaux ont été recensés dans le sud de la Gaule et

<sup>25</sup> Dans le second cas il semble cependant s'agir de constructions postérieures aux dépôts, il est donc possible qu'il n'y ait pas de lien direct entre l'un et l'autre.

<sup>26</sup> Leroux 1991, p. 32.

<sup>27</sup> Leroux 1991, p. 22.

<sup>28</sup> Roy 2003, p. 18.

<sup>29</sup> Ce récipient incomplet et très fragmenté, découvert dans le godet de la pelle mécanique effectuant les sondages, n'a pu être remonté pour l'instant. Les ossements n'ont pas été étudiés.

<sup>30</sup> Le Cloirec 2003, p. 9.

dans la péninsule ibérique. La plupart du temps, il s'agit de restes d'oiseaux ou de reptiles. On note par exemple à *Ambrussum* la découverte d'une céramique contenant les restes d'un serpent dans l'angle intérieur d'une maison<sup>31</sup>. Elle est interprétée comme un dépôt propitiatoire. Deux trouvailles du même type, datées de la 2e moitié du 1er siècle avant J.-C., ont été signalées sur l'oppidum des Castels à Nages dans le Gard<sup>32</sup>. D'autres exemples provenant de Gaule méridionale ont été publiés récemment<sup>33</sup>. Il faudrait sans doute, dans un premier temps, expurger de cette dernière liste les cas peu assurés où l'analyse des ossements n'a pas été effectuée et dans un second, savoir si ces exemples se rapportent à des gestes similaires, ce dont on peut douter à la vue des espèces animales impliquées. Les travaux menés plus récemment à Caramany (Pyrénées-orientales) présentent un exemple où l'approche archéologique, de la fouille à l'analyse, a permis de bien cerner les conditions d'enfouissement, à l'intérieur d'un habitat, de quatre vases contenant des restes de coqs domestiques (milieu du 1er et début du 4e siècle)<sup>34</sup>. Il s'agit de gestes connus en Catalogne antique et recensés sur de nombreux sites. Ils sont interprétés par les auteurs comme une «forme d'expression de croyance magique»<sup>35</sup>.

La principale différence avec les découvertes qui nous occupent ici réside dans les espèces concernées (du coq en Catalogne) dans le contexte de la découverte (habitat rural frustré) et de la présence des dépôts à l'intérieur de l'habitation. Par ailleurs, des fosses ont été creusées à Caramany, ce qui ne semble pas avoir été le cas à Rennes. On voit donc que les différences sont au moins aussi grandes que les similitudes.

Pour les exemples présentés sur ces différents sites, l'identification des vases comme des dépôts de fondation peut être une hypothèse à envisager. Il faut être prudent avec cette notion qui n'existe pas réellement dans les textes romains<sup>36</sup>. Certes, les recherches archéologiques fournissent des exemples de vestiges mobiliers ou osseux trouvés sous les fondations de bâtiments ou qui leur sont indéniablement liés, mais d'autres cas sont peu assurés. Il faut donc là encore se méfier d'interprétations rapides.

Quoi qu'il en soit, à Rennes, il semble difficile de parler de dépôts de fondation ; en effet, plusieurs vases ont été découverts au beau milieu d'espaces ouverts (cours ou jardins), ils ne sont donc pas directement liés à l'édification d'un bâtiment. Les vases n° 5 et 6 du site du Campus ont d'ailleurs été en partie brisés et amputés de leur partie supérieure lors de l'installation des maçonneries voisines. La position des vases n° 1 et 2 nettement à l'extérieur de

l'édicule B7 plaide également pour une interprétation similaire.

Les nombreux tessons de verre découverts à l'emplacement de l'édicule B7, la fiole fondue mentionnée plus haut, la lampe à huile, la nature et la disposition des vestiges animaux orientent cependant la réflexion vers le champ du rituel. Les travaux menés à Pompéi dans la maison de Sextus Pompeius Amarantus ont permis de mettre en évidence, dans les jardins, des cavités peu profondes contenant des ossements animaux carbonisés parfois associés à de la vaisselle, des fruits et des graines<sup>37</sup> (figues, pignons de pins). L'étude archéozoologique a montré qu'il s'agissait essentiellement de coqs domestiques et d'un peu de mouton. L'âge des animaux (des adultes) et leur sexe (exclusivement des mâles), parce qu'ils ne correspondent pas au schéma habituel de gestion de la basse-cour (où les mâles seront consommés jeunes, et les femelles adultes), tendent à révéler la pratique d'une activité rituelle, sans doute en relation avec les divinités domestiques. On comprend que le coq domestique, victime que l'on peut facilement se procurer et sacrifier dans le cadre familial, soit l'animal de prédilection. On peut ainsi expliquer sa présence dans les contextes catalans ou dans les tombes gallo-romaines.

Bien entendu, il n'est pas question de tenter d'analogie directe entre les événements observés à Rennes et à Pompéi ; les os de Rennes ne sont pas du coq et ne sont pas brûlés, il s'agit de morceaux de viande découpés. Mais la comparaison des deux phénomènes doit nous amener à envisager la possibilité de trouver en contexte romain, dans d'autres régions de l'Empire que la Campanie ou le Latium, des traces de ces rituels domestiques toujours très difficiles à mettre en évidence sans une analyse fine des vestiges, sans une mise en contexte des artefacts et de ce que l'on perçoit des gestes qui pourraient les caractériser.

<sup>31</sup> Fiches 1986, pp. 122-123.

<sup>32</sup> Py 1978, p. 328.

<sup>33</sup> Fabre *et alii* 1999.

<sup>34</sup> Fabre *et al.* 1999, pp. 271-292.

<sup>35</sup> Fabre *et al.* 1999, p. 290.

<sup>36</sup> Cf. *ThesCRA* III, p. 337 sq. et p. 343.

<sup>37</sup> Il s'agit de la maison I, 9, 11-12 ; Fulford et Wallace-Hadrill 1996.

## Bibliographie

- André A. (1876) *Catalogue raisonné du Musée d'archéologie et de céramique et du Musée lapidaire de la ville de Rennes*, seconde édition revue et augmentée, Rennes.
- Bozic D. (2001) Über den Verwendungszweck einiger römischer Messerchen, *Instrumentum*, 13, Juin 2001, pp. 28-29.
- B.S.A.I.V. = Bulletins de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine.
- Decombe L. (1882) *Trésor du jardin de la préfecture à Rennes : notice et descriptions*, Rennes.
- Fabre V. Forest V. et Kotarba J. (1999) Dépôts culturels domestiques dans la ferme d'époque romaine du Pla de L'Aïgo (Caramany, Pyrénées-Orientales), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, pp. 271-292.
- Fiches J.-L. (1986) Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum, *DAF*, n°5, pp.122-123.
- Fulford M., Wallace-Hadrill A., Clark K., Daniels R., DeLaine J., Dormor I., MacPhail R., Powell A., Robinson M. et Wiltshire P. (1996) The house of Amarantus at pompéii (I, 9, 11-12) : An Interim Report on Survey and Excavation in 1995-96, *Rivista di Studi Pompeiani*, pp. 77-113.
- Galliou P. (1976) Quelques canifs et couteaux d'époque romaine découverts en Bretagne, *Archéologie en Bretagne*, 10, Brest 1976, pp. 31-35.
- Goudineau C. (1980) Les villes de la Paix romaine, in : Duby G. éd., *Histoire de la France Urbaine*, t. 1, Paris, pp. 237-390.
- Le Cloirec G. (2001) *Les bronzes antiques de Corseul*, Monographies Instrumentum, 18.
- Le Cloirec G., Labaune F. (2003) *Vieux (Calvados) voie communale n°2 (section AI, parcelle n° 128p)*, D.F.S. de sondages archéologiques, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- Leroux G. (1991) *Un établissement Gaulois de Haute Bretagne la fouille du site de l'Homme Mort en Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine)*, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo.
- Menez Y. (1985) *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, Quimper.
- Pouille D. (1991) *Rennes Campus de la Place Hoche*, Rapport de fouille, AFAN/Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Pouille D. (1995) *Rennes Parking de la Place Hoche*, Rapport de fouille, AFAN/Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Pouille D. (1998) *Rennes. Fouilles du métro-V.A.L. Station Place Sainte-Anne*, Document Final de Synthèse, AFAN/Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Pouille D. (2002) *Condate des Riédons. Contribution à l'étude de l'urbanisation en Gaule*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Univ. Rennes II.
- Py M. (1978) *L'oppidum des Castels à Nages (Gard)*, Gallia, Paris.
- Robert R. (1993) Rites de protection et de défense. À propos des ossements d'un chien découverts au pied du rempart de Paestum, in : *Annali Istituto Universitario Orientale di Napoli, Archeologia e storia antica (AION)*, XV, pp. 119-142.
- Roy E. (2003) *Sondages systématiques avant l'implantation autoroutière du contournement nord/ouest de Quimper (Finistère)*, D.F.S. de sondages archéologiques, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- Toulmouche A. (1847) *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes.
- Vertet H. (1983) *Les Techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule*, Le Blanc-Mesnil.